



Peyrolles-info

88

Conseil municipal du 29 juillet 2011

Etaient présents : François ABBOU, Bernard BORDARIER, Pierre DELEUZE,
Pierre HÉNON, Françoise LETOWSKI, Sophie MOREAU, Jean PAULIN,
Aurélie ROUX.

Absents: Dorothee GIVONE.

Pouvoir : pas de pouvoir

Secrétaire de séance: Aurélie ROUX

La séance est ouverte à 17h30

1. CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIFS

M. Thierry Coianiz du bureau d'études Amévia ingenierie présente au conseil les résultats de la consultation. Trois entreprises ont répondu pour les deux lots (Bourelly, Kubani, Masméjean). Les différentes offres ont été évaluées conformément au cahier des charges soit 70% pour le prix, 20% pour la valeur technique et 10% pour le délai technique.

Pour le lot 1, filières compactes (l'Abel, la Planque, la Planquette), l'entreprise Bourelly est classée première, il est donc proposé de retenir son offre pour un montant total HT de 56 273 €.

Le Maire met au voix l'attribution du lot 1 à l'entreprise Bourelly.

Accord du conseil par 4 voix pour, 2 contre et une abstention
(un conseiller, concerné par cette opération, ne prend pas part au vote)

Pour le lot 2, filières traditionnelles (La Bastide, Le Pradas, La Mazière, Les Bessèdes), l'entreprise Bourelly est classée première, il est donc proposé de retenir son offre.

Le Maire met au voix l'attribution du lot 1 à l'entreprise Bourelly pour un montant total HT de 29 967,20 €.

Accord du conseil par 3 voix pour (dont la voix du Maire, prépondérante), 3 contre et une
abstention
(un conseiller, concerné par cette opération, ne prend pas part au vote)

2. EMBAUCHE DE MUSICIENS POUR LA FÊTE DU 30 JUILLET

Finally les deux musiciens seront salariés par la commune avec règlement des charges au Guso pour un montant global toutes charges comprises de 450 €.

Accord unanime du conseil

Questions diverses

- *Le Maire a demandé un devis pour deux portillons simples en bois isolant la partie locative de la Mairie. Ce devis semble un peu élevé (1 190 € HT), voir le montant demandé pour une réalisation en fer.*
- *Le fonds de péréquation intercommunal nous apportera 20 659 €, plus que prévu au budget primitif.*
- *Lettre du Président de la République au Maire soulignant sa fierté du classement des Causse et Cévennes au patrimoine mondial de l'humanité.*

La séance est levée à 19h15